

*Le Résident
de Cologne
exilé d'Hol-
lande &
pourquoi.*

II. A peine cette nouvelle fut arrivée à La Haye, que Messieurs les Etats firent signifier un ordre à Mr. Magis, Résident de Son A. E. de Cologne, de sortir d'Hollande, & des terres de la Généralité en deux fois 24. heures. Ce Ministre s'y conforma sans repugnance; mais cela n'a pas suffi pour apaiser ceux que l'événement de Bonn avoit mis en mouvement; car peu de jours après on fit partir de Mastricht quelques troupes Hollandoises, qui allerent renforcer les Garnisons de Huy & de la Citadelle de Liège, que L. H. P. prétendent de garder jusqu'à ce que Mr. l'Electeur leur ait donné satisfaction du chagrin qu'il leur a causé, de ne pas laisser à leurs troupes la garde de la Ville de sa Résidence.

*Sentimens
pour & con-
tre les diffi-
cultés ci-
dessus.*

Les Sujets de S. A. E. se sont scandalisés à leur tour du procédé des Hollandois, qui, disent-ils, n'ont pas plus de droit de garder les Villes & Forteresses d'un Prince Souverain, Electeur de l'Empire, que le même Prince ou quelqu'autre Souverain en auroit de vouloir garder les Places de la République, & entretenir même Garnison à La Haye, où les Etats tiennent leur Cour, comme l'Electeur tient la sienne à Bonn. Quelle idée, ajoute-t'on, l'Empereur & les autres Princes de l'Empire doivent avoir des intentions d'une Puissance qui veut ainsi garder les Places des Souverains de son voisinage? Si les nécessités de la guerre ont porté les Alliés de mettre Garnison dans quelques unes des Villes dépendantes de l'Empire, la Paix ayant rétabli les choses dans leur premier état, les Hollandois ont très-mauvaise grace de vouloir garder